

SI J'ÉTAIS RICHE...
CONSTRUCTIONS HYPOTHÉTIQUES EN FRANÇAIS PARLÉ AU MALI

Ingse Skattum
Université d'Oslo

1. Introduction

Réfléchissant sur le rôle des facteurs intra-, inter- et extrasystémiques dans la variation du français, R. Chaudenson *et al.* (1993) concluent que le sous-système verbal est moins sensible aux influences extralinguistiques et au contact d'autres langues que par exemple le sous-système prépositionnel :

Par contraste, la morphologie verbale, de par son caractère plus structuré et grammatical, est d'une part plus à l'abri des facteurs extrasystémiques qui peuvent déclencher l'évolution lexicale et d'autre part est théoriquement plus résistante au changement intersystémique. Elle constitue par ailleurs un champ d'étude idéal pour l'observation des changements analogiques et de l'évolution synthèse > analyse (*op. cit.* : 11).

Dans ce travail, je me propose d'examiner dans quelle mesure ce constat s'applique aux constructions hypothétiques, qui constituent un micro-système au sein du sous-système verbal. Selon K. Ploog (2008 : 166), le micro-système est un « faisceau complexe de formes et de fonctions entretenant des liens privilégiés [...] [qui] peut (doit) varier d'une étude à une autre ; une forme peut être attribuée à plusieurs micro-systèmes ». Le cas qui nous intéresse ici comprend ainsi des formes verbales qui, tout en entrant comme constituants des micro-systèmes temporel, aspectuel ou modal, s'utilisent dans différentes combinaisons pour exprimer des hypothèses.

Selon F. Gadet (2008 : 9), le micro-système ne constitue cependant que le « premier niveau grammatical » d'un « modèle double » qui prend en compte les deux niveaux de la micro- et de la macrosyntaxe. Au niveau macrosyntaxique, « on cherche à mettre en évidence des unités qui ne recoupent pas nécessairement ce qui pourrait constituer des phrases à l'écrit. Ce qui motive le découpage tient compte du caractère significatif et fonctionnel qui peut être attribué aux unités en contexte » (*ibid.*). Aussi dans cet article sera-t-il question des aspects significatif et fonctionnel de constructions qui chevauchent les phrases et même les tours de parole des dialogues.

La dimension sociolinguistique sera prise en compte dans l'interprétation des énoncés et ce, aux niveaux collectif (situation sociolinguistique du Mali) et individuel (profil socio-démographique des locuteurs), ainsi que par rapport au genre, qui est l'entretien semi-directif. Les 17 locuteurs de cette étude, enregistrés au Mali en décembre 2006 et janvier 2008, ont été choisis selon deux paramètres : le

niveau de scolarisation (l'appropriation du français se faisant essentiellement à l'école) et la profession (qui fournit un indice de l'exposition au français). La plupart sont de L1 bambara, majoritaire au pays et régulièrement pratiquée par tous les témoins de cette étude. La possibilité d'interférences de cette langue sera donc examinée.

Comme, à ma connaissance, on ne dispose pas encore d'études spécifiques sur le système hypothétique en Afrique, il s'agira d'inventorier ces usages à partir du corpus tout en examinant leurs rapports avec d'autres variétés de français. La discussion des exemples consistera donc aussi à les situer par rapport au français standard, au français populaire (oral) de l'Hexagone et du monde francophone ainsi qu'au français d'Afrique. Ce dernier sera représenté par le français de Côte d'Ivoire, pays voisin pour lequel on dispose d'une brève description des constructions hypothétiques (Knutsen, 2007 : 216-218). Les observations de nature plus générale sur le français d'Afrique de G. Manessy (1992, 1994a, b) seront également invoquées. Le système hypothétique du bambara sera enfin évoqué pour voir si le principal substrat du pays a pu motiver certaines particularités.

L'article s'articulera comme suit : la situation sociolinguistique du Mali sera survolée en (2), avant la présentation de la méthodologie de l'enquête (3). Les systèmes hypothétiques du français et du bambara seront décrits de manière sommaire en (4) et les résultats et la discussion des résultats exposés en (5).

2. Situation sociolinguistique au Mali

Bien que le Mali ait gardé le français comme langue officielle et langue d'instruction, le taux de francophones est de 5 à 10% seulement (Canut et Dumestre, 1993 : 219), l'un des taux les plus bas de l'Afrique francophone. L'écart substantiel qu'on constate entre le statut du français et son usage réel s'explique d'abord par l'existence d'une langue endogène dominante au niveau national, le bambara, qui assume le rôle de *lingua franca* et qui de ce fait confine le français au domaine formel. Y contribue aussi le taux très faible d'alphabétisation (22,9%, *L'état de l'Afrique 2009*), l'appropriation du français passant essentiellement par l'école. Le contact tardif et restreint avec les Français, peu nombreux dans ce pays enclavé, concourt également à la préservation des langues du terroir. L'héritage historique des grands ensembles pluriethniques que constituaient les empires et royaumes du pays œuvre dans le même sens, s'exprimant entre autres par la défense du plurilinguisme, affirmée dans la Constitution de 1992 (cf. Skattum, 2008).

Le Mali compte environ 14 millions d'habitants (*L'état de l'Afrique 2009*), parlant une vingtaine de langues endogènes (Canut et Dumestre, 1993 : 220). Parmi ces langues, 13 sont déclarées « langues nationales » (LN)¹, statut qui implique leur codification, avec un alphabet et des règles d'orthographe. Elles jouent au Mali un certain rôle dans les médias et l'enseignement bilingue, le Mali faisant figure de pionnier, parmi les pays africains francophones, dans la promotion des LN (Skattum, 2000). Actuellement, l'expansion de l'enseignement bilingue semble cependant stagner et le français reste la première langue d'ascension sociale.

¹ Bambara (bamanankan), bomu (bobo), bozo, dogon, fulfulde (peul), hassaniya, khassonké, malinké, minyanka (mamara), sénoufo (syènara), soninké, songhay, tamasheq.

Malgré l'égalité de principe des LN, leur usage varie en fonction de la véhicularité, du nombre de locuteurs, de la variation dialectale et de la parenté des langues ainsi que du poids social des communautés. La dynamique du bambara, parlé par environ 80% de la population malienne comme L1 ou L2, est particulièrement frappante : originaire du sud, il s'étend progressivement sur l'ensemble du territoire, conquérant aussi sans cesse de nouveaux domaines d'usage. Comme le constate G. Dumestre (2003 : 9),

le bambara [...] joue un rôle intermédiaire entre la langue officielle, peu utilisée quoi que d'importance essentielle et croissante, et les langues des différentes communautés, progressivement marginalisées, bien qu'encore majoritairement employées dans la sphère familiale et villageoise.

3. Méthodologie

3.1. Deux types d'entretiens

Les 17 entretiens semi-directifs qui constituent le corpus sont de deux types. Au Mali, le projet CFA² a d'abord, en 2006, sollicité les récits de vie et les attitudes linguistiques envers le français et les langues nationales d'une cinquantaine de témoins. 13 de ces entretiens sont accessibles sur le site du projet PFC³. dont 11, contenant des constructions hypothétiques, seront exploités ici.

Au séminaire CFA en 2007, il a été décidé d'orienter l'entretien vers des thèmes aptes à susciter certaines structures syntaxiques. Le récit de vie a été maintenu (temps verbaux) ; s'y ajoutent l'itinéraire pour aller chez l'enquêté (locatifs), la description de son logement (qualificatifs) et enfin deux questions pour susciter des constructions hypothétiques (*Qu'est-ce que vous feriez si vous étiez riche / si vous étiez Président ?*). En 2008, 6 locuteurs ont été interviewés selon le nouveau protocole ; ce type d'entretien fournit donc la plupart des constructions étudiées ici. Ces entretiens sont transcrits, mais pas accessibles sur le net.

Les entretiens, d'une durée moyenne de 23 minutes, constituent au total 6 heures d'enregistrement.

3.2. Profil des enquêtés

Le tableau 1 ci-dessous présente le profil des locuteurs selon le type d'entretien (1, 2) et selon les 2 paramètres socio-démographiques du niveau de scolarisation et de la profession.

Pour examiner les facteurs intersystémiques, c'est ici le bambara qui a été privilégié comme langue de contact pouvant influencer la syntaxe du français. Tous les enquêtés, bien que de L1 différentes⁴, parlent ainsi français et bambara. L'âge et le sexe se sont avérés sans importance pour cette étude.

² *Contemporary French in Africa and the Indian Ocean : usage, varieties and structure* www.hf.uio.no/ikos/forskning/forskningsprosjekter/skattum/ingse_CFA/index.html.

³ Phonologie du français contemporain : usage, variétés et structures, www.projet-pfc.net.

⁴ L'échantillon de cette étude consiste en 10 locuteurs de L1 bambara et 7 locuteurs d'autres L1 : le tamasheq (3), le fulfulde (2), le songhay (1) et le sénoufo (1). Les 7 locuteurs d'autres

Tableau 1. Présentation des 17 locuteurs

Code du loc. (âge), sexe	Entretien (type)	L1	Niveau de scolarisation	Profession
CIF (50) F	1	FU	Bac+ (DEA +2 ans de recherches, lettres)	Cadre
CII (20-30) H	2	FU	Bac+	Etudiant
COT (62) H	1	BA	CEP	Chauffeur à la retraite
DIJ (60+) H	2	BA	CEP	Gardien d'hôtel
DIM (20-39) H	2	BA	Non lettré	Chauffeur de taxi
DIS (20-39) H	2	BA	Bac (DEF + 4 ans de comptabilité + 3 ans d'école transit)	Chauffeur de taxi (+4 ans à la douane)
DSM (68) H	1	BA	Bac	Cadre à la retraite
DWB (46) H	1	BA	CEP (+2 sans diplôme)	Planton à l'Université
HAS (22) H	1	SO	Bac+ (+2, Lettres)	Etudiant
SAS (62) F	1	BA	Bac+ (+2+3, secrét. médical+secr. spéc.)	Secrétaire médicale
SIF (60) F	1	BA	Bac (Bac sans diplôme+ école normale)	Institutrice
TON (57) F	1	SE	DEF (+2, CAP, jardin d'enfants)	Jardinière d'enfants
TRM (42) H	2	BA	CEP (6 ans sans diplôme)	Chauffeur de taxi
TRZ (49) H	2	BA	Bac (DEF + école normale)	Instituteur
WAA (53) F	1	TA	CEP	Ménagère
WMB (30) F	1	TA	DEF (CEP+4, coupe et couture)	Couturière
WOZ (36) F	1	TA	DEF (9 ans sans dipl.)	Musicienne internationale

Légendes : Sexe : H = Homme, F = Femme

Langues : BA = bambara, FR = français, FU = fulfulde, SE = sénoufo ; SO = songhay ; TA = tamasheq

Scolarisation : CEP (Certificat d'études primaires) = 6 ans ; DEF (Diplôme d'études fondamental) = 9 ans, Bac = 12 ans, Bac+ = études après le Bac. Les niveaux sont standardisés (diplômes professionnels, diplômes non sanctionnés, formations anciennes...)

L1 habitent tous Bamako et parlent tous bambara. Les locuteurs de L1 bambara habitent Bamako ou Ségou, capitale de l'ancien royaume bambara et seconde ville du pays.

Sans prétendre à une représentativité systématique (qui aurait demandé un échantillon bien plus important), l'étude s'est efforcée de diversifier le profil des témoins. Un seul locuteur est non lettré, les autres se répartissent entre le CEP (5), le DEF (3), le Bac (4) et Bac+ (4). Les métiers exposent à des degrés divers les locuteurs à l'écoute et à la pratique du français.

3.3. Analyse des productions

De ce corpus ont été relevées toutes les constructions comportant une subordonnée introduite par *si* et une principale (sauf les constructions adversatives : *si=même si*). Les 147 occurrences comprennent des constructions hypothétiques et temporelles, la frontière entre les deux étant souvent difficile à tracer. Il se dégage de ce corpus 13 différentes combinaisons de temps, qui seront comparées aux systèmes hypothétiques du français et du bambara.

4. Systèmes hypothétiques du français et du bambara

Comme repères pour la discussion, je présenterai ici sommairement les systèmes hypothétiques du français standard (4.1), du français de Côte d'Ivoire (4.2) et du bambara (4.3).

4.1. Le français standard

Le français standard (FS) sera ici représenté par les deux grammaires de M. Riegel *et al.* (1999) et de H. P. Helland (2006).

Selon Riegel *et al.* (1999: 508), « *[s]i* est de toutes les conjonctions circonstancielles celle dont la syntaxe est la plus singulière ». Les auteurs en identifient trois emplois différents : hypothétique, itératif et adversatif.

Des descriptions de ces deux grammaires (Riegel *et al.* 1999 : 508-09 ; Helland 2006 : 121), j'ai fait la synthèse suivante :

1. Si PR, FUT (ou PR à valeur de FUT)
Si j'ai de l'argent, j'achèterai tous ces vieux trucs
2. Si IMP, COND
 - a) *Si en ce moment j'avais de l'argent (mais je n'en ai pas), j'achèterais tous ces vieux trucs*
 - b) *Si un jour j'avais de l'argent, j'achèterais tous ces vieux trucs*
3. SI PQP, CONDP / COND
Si tu avais continué l'école, tu serais déjà reparti à Lons

Le type 1 est une hypothèse portant sur le présent ou le futur, hypothèse envisagée comme probable. Le type 2 est une hypothèse envisagée comme contraire à l'état de choses actuel, avec deux sens différents : 2.a) exprime l'irréel du présent, alors que 2.b) exprime le potentiel. Enfin, le type 3 est une hypothèse portant sur un fait qui s'est révélé faux : c'est l'irréel du passé ou du présent.

4.2. Le français de Côte d'Ivoire

La seule présentation cohérente sur le système hypothétique en français d'Afrique est, à ma connaissance, celle d'A. M. Knutsen (2007 : 216-218), portant sur le français d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Selon Knutsen (*op. cit.* : 216), « un système hypothétique propre à cette variété coexiste avec le système de la variété standard. ». Les exemples qu'elle présente illustrent les deux systèmes ; je ne citerai ici que ceux illustrant le français abidjanais. La forme de sa présentation sera adaptée à celle faite pour le FS afin de faciliter la comparaison. Les traductions entre crochets sont celles de Knutsen, ainsi que les codes entre parenthèses, qui renvoient au niveau de français du locuteur: A=basilectal, B=mésolectal et C=acrolectal, et au numéro du locuteur :

1. Si PR, FUT (ou PR à valeur de FUT)
Si je suis riche, je vais envoyer l'argent pour donner gouvernement malien cadeau même (A2)
 [Si j'étais riche, j'envverrais l'argent gratuitement au gouvernement malien.]

2. Si IMP, COND
Si c'était payé là, vers quatre-vingt-dix minutes là, on n'allait pas donner penalty, donner penalty au truc là, les Tunisiens là (B1)⁵
 [Si c'était un match truqué, on n'allait pas donner un penalty aux Tunisiens à la quatre-vingtième minute.]

3. SI PC, PR (ou FUT)
Si j'ai eu un petit job, je suis devant (C6)
 [Si je trouve un petit travail, je m'en sortirai.]

Le type 1 est concurrencé par le type 3, tout en pouvant remplacer le type 2. Le type 3 est la construction la plus fréquente, surtout chez les basi- et mésolectaux, mais observée aussi chez les acrolectaux. Le sens équivaut à celui de Si PR, FUT en FS. Les trois constructions s'observent dans toutes les strates, parallèlement au système du FS. Knutsen souligne qu'il faut interpréter les exemples en fonction des contextes et que l'utilisation dépend des compétences individuelles des locuteurs.

Le système verbal élémentaire de Côte d'Ivoire comprend quatre temps, deux temps simples : présent et imparfait, et deux temps composés, passé composé

⁵ Cet exemple est l'un des deux cités sous le titre « Si + imparfait/conditionnel présent » l'autre illustrant le système hypothétique standard, avec un conditionnel à proprement parler. Knutsen (2007 : 216) explique que « le conditionnel présent est le plus généralement remplacé par la périphrase *aller* à l'imparfait + infinitif ». J'utiliserai désormais le terme « conditionnel périphrastique » pour référer à cette forme, terme utilisé aussi par B.A. Boutin et K. Kouamé, à la journée CFA *Autour du Verbe*, du 9 décembre 2009 et repris dans ce volume.

et futur périphrastique (*op.cit.* : 209). Ce système de base caractérise aussi le français panafricain (Manessy, 1994a : 158). En France, ces quatre formes constituent plus de 90 % des emplois des 177 verbes les plus courants dans la langue parlée (Gougenheim, 1967, cité in Manessy, 1994a : 158). Cette simplification dans le choix des temps verbaux est donc un trait intrasystémique.

4.3. Le bambara

La présentation du système hypothétique du bambara se base sur la grammaire de G. Dumestre (2003 : 380-81). *Ni* est la conjonction la plus fréquente de la langue. Elle introduit trois types de propositions : conditionnelles, appositives et interrogatives. Les conditionnelles ont deux emplois :

1. Hypothétiques

N'aw be sanun fε, n b'o di aw ma

‘Si vous voulez de l’or, je vous en donnerai’

2. Temporelles

Mɔgɔ tε ko nyuman sɔɔ ni i ma kuma

‘On n’obtient rien de bon tant qu’on ne parle pas’

Ces deux types se distinguent par deux traits formels : 1) les propositions temporelles contiennent obligatoirement un verbe, ce qui n’est pas le cas des propositions hypothétiques ; 2) Les propositions temporelles sont obligatoirement à l’aspect accompli, pas les propositions hypothétiques.

Comme ces distinctions formelles n’ont pas leur équivalent en français – qui pourtant distingue aussi entre fonctions hypothétique et temporelle –, on peut avancer l’hypothèse que leur sémantisme assez proche⁶ ainsi que la grande extension des conjonctions *ni / si* et leur ressemblance phonique, peuvent motiver certaines interférences.

5. Résultats et discussion

Les 147 constructions introduites par *si* se répartissent sur 13 combinaisons formelles de temps et sur deux fonctions, hypothétique et temporelle. Comme la distinction fonctionnelle fera l’objet de discussion, le tableau 2 ci-dessous range les exemples selon la fréquence des formes.

⁶ Il est en effet possible de gloser : « Si on ne parle pas, on n’obtient / obtiendra rien de bon ».

Tableau 2. Les constructions en *si* selon la forme et la fonction

CONSTR.	HYPOTHETIQUE			TEMPOREL			AM-BIGU	TOTAL
	Probable	Ir-réel	Sub-total	+ Générique	- Générique	Sub-total		
Si PR, PR	6	4	10	17	15	32	14	56
Si PR, FUT	1	14	15	13	4	17	4	36
Si PC, PR	-	1	1	10	4	14	1	15
Si IMP, COND	-	10	10	-	-	-	-	10
Si IMP, PR	-	5	5	1	-	1	-	6
Si IMP, FUT	-	6	6	-	-	-	-	6
Si PC, FUT	-	2	2	3	-	3	-	5
Si PR, COND	-	5	5	-	-	-	-	5
Si PQP, COND	-	4	4	-	-	-	-	4
Si FUT, PR	-	1	1	-	-	-	-	1
Si FUT, FUT	-	1	1	-	-	-	-	1
Si PR, IMP	-	-	-	1	-	1	-	1
Si IMP, IMP	-	-	-	1	-	1	-	1
TOTAL	7	53	60	46	23	69	18	147

Dans ce qui suit, je discuterai plus en détail des fonctions et significations de ces constructions. Dans les exemples cités, le gras indique la construction commentée, les italiques d'autres éléments pertinents. Les segments entre crochets sont des propositions d'interprétation.

5.1. Si PR, PR

La construction Si PR, PR est de loin la plus fréquente, avec 56 occurrences au total, fréquence liée d'abord à celle de la forme simple : « [L]e présent de l'indicatif est le plus employé des temps du verbe, au moins à l'oral » (Riegel *et al.* 1999 : 298). C'est la valeur omnitemporelle de la forme qui explique cette fréquence :

[L]e présent s'oppose aux autres temps de l'indicatif par son absence de marque temporelle, que l'on peut interpréter comme un vide sémantique. [...] [U]n énoncé comportant un verbe au présent peut [...] situer le procès dans n'importe quelle époque, passée ou future, voire dans toutes les époques (valeur omnitemporelle). Cette pluralité de valeurs temporelles contradictoires s'explique en fait par la vacuité sémantique du présent de l'indicatif (*ibid.*)

C'est par conséquent le contexte (un adverbe, un complément circonstanciel de temps ou des connaissances situationnelles plus générales) qui décide de la valeur temporelle de la forme verbale.

La construction Si PR, PR comprend deux formes verbales qui ensemble peuvent prendre une fonction hypothétique ou temporelle. La frontière entre les deux peut être difficile à déterminer : des 56 occurrences de ce corpus, 10 sont classées comme hypothétiques, 32 comme temporelles et 14 comme ambiguës.

5.1.1. Fonction hypothétique

La fonction hypothétique de Si PR, PR existe aussi bien en FS qu'en français de Côte d'Ivoire. En FS, il s'agit d'une variante de la construction Si PR, FUT : «*Si + présent / futur ou présent à valeur de futur*», (Riegel *et al.* 1999 : 509, gras des auteurs, italiques de moi). Sa signification est une hypothèse portant sur le présent ou le futur, envisagée comme probable.

En français de Côte d'Ivoire, cette construction est assez rare, étant «*fortement concurrencée par la construction si + passé composé/présent*» (Knutsen, 2007 : 216). Le passé composé peut être une interférence du dioula⁷, où le verbe de la conditionnelle se met à l'accompli, ayant alors une fonction temporelle (voir 4.3). Contrairement au corpus ivoirien de Knutsen, les 15 occurrences de ce corpus malien ont effectivement une fonction temporelle (sauf peut-être dans un cas). J'y reviendrai.

Une hypothèse probable du présent ou du futur prend, dans ce corpus, normalement la forme Si PR, PR (6 occ.) :

(1) Donc, **si** je ne **trouve** pas une radio, ou, ou animer une émission ou, trouver un journal, un organe de presse comme ça, *après mes études*, ce qui **est** sûr au Mali ici, le débouché de, d'enseignement, de l'enseignement, **est** encore *très possible*. (HAS)

[Si je ne trouve pas de travail à la radio, ou une émission à animer, ou un job dans un journal ou un organe de presse après mes études, ce qui est sûr, c'est qu'ici au Mali, il sera toujours possible de trouver un poste d'enseignant.]

(2) Et quand tu te plaignais, ils te *disaient*, 'bon, **si** tu n'**es** pas d'accord, tu **quittes** la fonction publique. (SAS)

L'exemple (1) est explicite : l'hypothèse est *très possible* et se situe dans le futur (*après mes études*).

L'exemple (2) exprime aussi une hypothèse probable du futur, mais proférée dans le passé et rapportée sous forme directe, au présent. Cet exemple est typique du français d'Afrique, où «*l'usage préférentiel – sinon exclusif – du style direct pour exprimer le discours rapporté [...] permet d'éviter les transpositions de temps et de personnes qu'implique l'usage du style indirect, et ce sans dénaturer le*

⁷ Le dioula, langue véhiculaire en Côte d'Ivoire, est très proche du bambara, les deux formant avec le malinké le groupe mandingue, considéré par certains comme une langue.

message » (Queffélec, 2008 : 72). Or, les préférences pour le présent et le style direct s'inscrivent aussi dans une tendance plus générale, caractéristique du discours oral, par opposition au discours écrit. Deborah Tannen (1980 : 210) remarque que « *the written version uses the past tense whereas the spoken uses the present* », et note aussi « *direct quotation* » comme un trait typique de l'oral. A la motivation intrasystémique s'ajoute donc le penchant cognitif, extrasystémique, à actualiser la narration à l'oral, là où l'écrit tend à prendre une certaine distance⁸.

Or, Si PR, PR peut aussi exprimer une hypothèse irréaliste ou potentielle (4 occ.) :

(4) E: **Si** tu **avais** beaucoup d'argent, **si** tu **étais** riche, qu'est-ce que tu **ferais** de cet argent ?

DIM: **Si** j'**ai** beaucoup d'argent? Qu'est-ce que je **fais** ?

(5) E: D'accord, et maintenant, **si** vous-même vous **étiez** riche, que **ferez**-vous?

CII: Donc, moi, je trouve qu'il faut agir au niveau local, c'est-à-dire **si** j'**ai** de l'argent, j'**essaie** d'aider le maximum possible les personnes qui sont autour de moi.

Malgré leurs niveaux de scolarisation très différents, DIM étant non lettré et CII étudiant, tous deux répondent au stimulus Si IMP, COND par la forme plus simple Si PR, PR.

5.1.2. Fonction temporelle

La fonction temporelle (*quand, toutes les fois que...*) de la construction Si PR, PR, est la construction la plus courante du corpus (32 occ.). Dans plus de la moitié des cas (17 occ.) elle prend une signification générique, comme dans « *Si on chauffe l'eau à 100 degrés, elle bout* » (Riegel *et al.* 1999 : 509). Notamment deux traits linguistiques concourent à orienter un énoncé vers le générique : le présent du verbe et la référence non particulière du groupe nominal (GN).

En effet, le présent se prête bien au générique grâce à sa valeur omnitemporelle :

Un énoncé au **présent** dit **permanent** peut couvrir un très grand espace de temps, englobant le passé et le futur. Cette valeur omnitemporelle (ou panchronique) se rencontre dans des définitions [...] [et] des vérités générales (*Le soleil se lève à l'Est*), que le locuteur considère comme valables à toutes les époques. C'est le temps des proverbes, des maximes, des morales : *A l'œuvre on connaît l'Artisan* (La Fontaine) (Riegel *et al.*, 1999 : 300, gras et italiques des auteurs).

Or, « la valeur proprement 'générale' est donnée à la phrase non par le temps du verbe, mais par des groupes nominaux à valeur générique, comme *l'œuvre* et *l'artisan* dans l'exemple de La Fontaine » (*ibid.*).

⁸ On sait que les grammaires du FS sont dans une grande mesure basées sur l'écrit.

En Afrique, on observe, selon Manessy (1994b : 16), un « emploi considérable de termes génériques ». Ils sont aussi extrêmement fréquents dans ce corpus, comme l'illustrent les exemples (6)-(8) :

(6) **Si tu veux** faire quelque chose, il **faut** le faire, **si tu** ne le **fais** pas, il **faut** dire je peux pas. (TRM)

(7) **Si on sait** écrire en français et parler en bambara, **c'est bon, c'est bon** comme ça. (WOZ)

(8) C'est comme/ même chez nous ici, **si** le Blanc il **fait** quelque chose pour nous, les, les grands patrons, il **prend** ça, il **mange**. (TRM)

Dans sa réponse à la question *Si vous étiez Président...* (6), le locuteur utilise le pronom impersonnel *tu*. Dans (7), c'est le pronom impersonnel *on* et, dans (8), les GN *le Blanc* et *les grands patrons* qui sont sans référence particulière.

En bambara, *i*, 'tu' est fréquemment employé au sens générique *on*. L'interférence est donc possible, mais « le tutoiement impersonnel » étant attesté ailleurs en Afrique (Manessy 1994b : 16), il semble être plutôt de nature panafricaine. Le balancement syntaxique affirmatif / négatif observé en (5) (*faire / ne pas faire*) pourrait aussi attester du rôle du bambara, où il est courant (« Si une femme t'aime, elle ne te fera pas connaître la honte, mais si elle ne t'aime pas, elle t'humiliera », Dumestre, 2003 : 346). Mais, de nouveau, la construction semble panafricaine, le balancement souvent antithétique étant l'un des procédés poétiques des proverbes (Finnegan, 1970 : 400). Les proverbes sont, comme on le sait, d'usage étendu en Afrique. Manessy (1994b : 18) parle de « l'usage pour nous immodéré qui est fait des proverbes pour l'élaboration oratoire ou conversationnelle des argumentations ».

Le générique n'est pas limité à la morale ou aux expressions proverbiales, mais fait partie d'une tendance plus générale :

La référence à une situation répertoriée, prise pour archétype, suffit à définir sans ambiguïté la signification propre des faits évoqués. Elle renvoie à un savoir général qui confère sa substance aux apparentes contingences de la réalité. Le procédé trouve son écho dans l'usage fréquent, en français africain, de métaphores parfois aventureuses et de formules figées, prises pour aphorismes ou dictons, qu'on a sans doute tort de tenir pour poncifs et clichés (Manessy, 1994b : 18).

La fonction temporelle n'est cependant pas toujours générique. Dans 15 cas, c'est l'interprétation itérative (*quand, chaque fois que*) qui semble plausible :

(9) **Si tu rentres** dans cette rue, la première rue à droite, **tu vires**, et **si tu vires** à, par la droite là, donc **tu comptes** une, deux maisons, c'est ma concession. (TRZ)

(10) Oui, **si on a** des amis qui parlent pas tamasheq, **on parle** avec eux, *s/*, soit en français, soit en bambara. Ou bien **si c'est** des Songhay, **on parle** avec eux en, en songhay. (WMB)

Dans (9), *tu* réfère à l'enquêtrice qui a demandé le chemin pour se rendre chez l'enquêté. Le corpus comprend 8 directives de chemin de ce type. Dans (10), *on* se substitue à *nous*, référant ici à la locutrice et ses amis. C'est un trait typique du français moderne (oral) en France et ailleurs.

5.1.3. Fonction hypothétique ou temporelle ?

Cependant, on ne peut exclure l'interprétation hypothétique des 32 exemples donnés comme temporels, car tout événement futur comporte une part d'incertitude. Dans les 14 cas classés comme ambigus, la distinction se complique du fait de signes linguistiques contradictoires :

(11) [...] *je* suis gêné *quand* on me demande un service, **si je, je n'arrive**, surtout un service financier quoi, **si je ne suis** pas à mesure de rendre ce service là, ça me, ça **m'embête** beaucoup. (TRZ)

(12) **Si tu veux** être spécialiste, **c'est** au niveau du DEF, ou bien, vous le voyez ? **Si tu as** un DEF, **tu peux** faire comme *spe/*, ou bien chauffeur, ou bien maçon, ou bien tailleur ou bien menuisier, ou bien ferrailleur. Est-ce que vous le voyez? ou bien mécanicien. Ça **c'est** au niveau du DEF. (DIS)

Dans (11), le flottement entre hypothétique et temporelle est explicite. TRZ commence par une temporelle (*quand...*) et continue par (*si...*), qui peut introduire une conditionnelle ou une temporelle [*si je suis incapable de... / à chaque fois que je suis incapable de...*]. Dans (12), le *tu* impersonnel nous oriente vers le générique, mais la glose *A chaque fois que tu veux être spécialiste...* semble peu plausible.

Après cette discussion de la construction la plus fréquente, SI PR, PR (56 occ.), on regardera les fonctions et significations de Si PR, FUT, qui occupe la seconde place (36 occ.).

5.2. Si PR, FUT

Dans le corpus malien, Si PR, FUT a, comme Si PR, PR, soit une fonction hypothétique (15 occ.), soit une fonction temporelle (17 occ.). 4 cas sont classés comme ambigus.

5.2.1. Fonction hypothétique

La structure Si PR, FUT est, en FS, la forme usuelle d'une hypothèse probable du présent ou du futur. En Côte d'Ivoire, on a vu que cette structure est concurrencée par la forme plus fréquente SI PC, PR.

Dans ce corpus, l'hypothèse exprimée à l'aide de Si PR, FUT est, dans un seul cas, une hypothèse probable :

(13) Le, le vieux il me *parle* en disant que **si tu laisses**, euh, euh, l'école maintenant, un jour tu **vas regretter**. (TRM)

[Mon père m'a dit que si je quittais l'école, un jour je le regretterais.]

Le récit de vie de ce chauffeur de taxi se fait au présent (le père lui *parle*) et le discours est rapporté sous forme directe (voir (2) et aussi (14), (22) et (32)).

Les 14 autres constructions hypothétiques en Si PR, FUT véhiculent toutes une hypothèse irréaliste ou potentielle :

(14) **Si** moi, je me **suis** assis que ah je sera riche sans travailler <E: Ça va pas non?> ça **va pas aller** hein. (DIS)

[Si moi, je restais assis /m'étais assis, en me disant : « Ah, je serai riche », sans travailler, ça n'irait pas.]

(15) E: Et comment tu **ferais si tu devais calmer** les gens au nord?

DIJ : Bon, parce que <E: Par quel moyen?> parce que **quand j'ai**, quand j'**ai** la, **quand je suis** président, je, j'**aurai** beaucoup de moyens pour faire ça [...] DIJ

[Bon, parce que si j'étais président, j'aurais beaucoup de moyens pour faire ça...]

Le chauffeur de taxi DIS rejette l'hypothèse qu'il pourrait devenir riche sans travailler (14) et le gardien DIJ imagine ce qu'il ferait pour résoudre la rébellion des Touareg au nord s'il était président (15). Les deux locuteurs n'ont pas le même niveau de scolarisation : DIS a un niveau relativement élevé (voir le tableau 1) alors que DIJ a un CEP seulement, mais ils ont en commun de ne pas souvent parler français dans leur métier, en dépit de contacts sporadiques avec les Européens. La construction s'utilise en effet surtout (mais pas uniquement) par les basilectaux pour une hypothèse irréaliste ou potentielle.

Cet emploi hypothétique de la construction Si PR, FUT s'observe aussi en français abidjanais : « la construction *si* + présent/futur remplace souvent la construction *si* + imparfait/conditionnel présent du français standard » (Knutsen, 2007 : 216). Il s'agit d'une simplification : le présent au lieu de l'imparfait et le futur (généralement périphrastique) au lieu du conditionnel. La simplification est un trait du français oral : « [l]es simplifications imposées à la flexion du verbe [...] se retrouvent dans l'usage oral métropolitain aussi bien que dans ce qui subsiste des parlers français d'Amérique (Manessy, 1994b : 14-15)⁹. La motivation de cette forme d'hypothèse irréaliste ou potentielle semble donc être surtout intrasystémique.

⁹ Cf. Gadet (1997 : 54) : « Le système standard se caractérise par un nombre élevé de temps (onze temps à l'indicatif, soit trois de plus que dans la plupart des langues indo-européennes).[...] Le français populaire répond à cette complexité en réduisant le nombre des temps : le passé simple a pratiquement disparu de l'usage oral [...], passé antérieur et conditionnel passé complètement.

5.2.2. Fonction temporelle

Des 17 occurrences temporelles de Si PR, FUT, 13 ont une signification générique :

(16) **Si on demande** à *un Malinké* s'il est très proche du bambara, il ne nous **dira** pas oui, parce que lui il va tenir compte de son identité distincte. (CII)

(17) Or, **si on fait** appel à *quelqu'un* qui va venir lire la lettre, vous voyez déjà, il **va dire** bon, euh, il y a le père *d'un tel* là, il y a son frère qui l'a envoyé une lettre. Il peut y avoir des nouvelles, même s'il n'avait pas l'intention de divulguer ça. **Si certaines nouvelles sont** là, il **va** les **divulguer**. (HAS)

Dans ces exemples, ce sont les GN génériques (*on, un Malinké, quelqu'un, un tel, certaines nouvelles*) qui induisent à l'interprétation générique.

Dans 4 cas, la signification temporelle est itérative, non générique :

(18) Bon, **si tu vas** au marché maintenant, tu [...] **peux**, tu ne **vas** pas **chercher** un interprète ? (WAA)

La référence de *tu* est personnelle, WAA s'étonnant de ce que l'enquêtrice, comprenant le bambara, n'ait pas besoin d'interprète quand elle va au marché.

Dans 4 cas, où il y a co-occurrence d'indices hypothétiques et temporels, l'interprétation est plus incertaine :

(19) Alors *on* trouve que **si un enfant va** à l'école *seulement*, bon, un jour il **va dire** à tout ce système là, bon merde. (HAS)

[On a peur que dès qu'un enfant va à l'école, il va tourner le dos au système traditionnel / On a peur que si un enfant...]

(20) **Si tu veux** négocier avec eux, donc **si tu donnes** un, un frais de thé donc, avec cinq cent francs <E: Com/ combien vous donnez comme ça sur place?> avec cinq cent, avec mille francs sur place *c'est* bon. Ils **vont te laisser**. (DIS)

Le CC de temps *seulement* dans (19) signifie 'dès que, quand' et indique une interprétation itérative, alors que la référence des GN *on* et *un enfant* est générique. En même temps, HAS propose une hypothèse probable. Dans (20), le chauffeur de taxi explique comment on peut se tirer d'affaire avec les policiers en leur payant ce qu'il faut pour acheter du thé. La situation a une valeur générale que souligne le *tu* impersonnel (*quand tu veux...*), mais on ne peut exclure une hypothèse probable.

La forme du futur est, dans toutes ces constructions, majoritairement périphrastique : sur 36 occ., 28 se construisent avec *aller*_{prés} + infinitif, alors que 8

sont des futurs simples, dont 6 venant d'un étudiant, 1 d'un cadre et 1 d'un gardien d'hôtel : *aurai(s)*¹⁰. Examinant un corpus de plusieurs pays africains, Manessy trouve que « [l]es seules attestations du futur simple ('synthétique') concernent quelques formes du verbe 'être' (*op.cit.* : 157). Le futur périphrastique est en effet la forme usuelle en Afrique, illustrant l'évolution de la synthèse à l'analyse (Chaudenson *et al.* 1993 : 11). En français populaire de France, par contre, « [l]e futur est bien intégré au système, malgré les difficultés de sa formation » (Gadet 1997 : 54). Cependant, en France aussi, « [l]a difficulté de conjugaison est, avec la tendance à l'analytisme, un facteur qui favorise la concurrence du futur périphrastique, qui présente tous les avantages d'une locution verbale (*l'eau va bouillir*). (Gadet 1997 : 55).

5.3. Si PC, PR

La construction Si PC, PR, concurrençant Si PR, FUT en français de Côte d'Ivoire dans la fonction hypothétique, prend, dans ce corpus malien, quasiment toujours (14 des 15 occ.) un sens temporel, dont 10 sont génériques :

(21) Bon, si *toi, tu es duré* dedans un peu, après, matin, *toi, tu contrôles*. (TRM)

[Quand tu fais / as fait un certain temps comme apprenti-chauffeur, on te permet de contrôler la voiture le matin.]

(22) *Si tu as pris* un colisage avec les passagers et *que tu peux* le mettre dans le coffre et le coffre *est non fermé*¹¹, vous le voyez. <E: Ah bon, si le coffre n'est pas fermé ?> Voilà, **si** le coffre **n'est pas fermé**, **si** le policier t'a **sifflé**, il te **demande** que, bon, non respect des conditions de travail parce que ta coffre n'est pas fermé, pour cet acte, je te, je te pénale, donc tu **es** obligé d'avoir une pénal. (DIS)

[Quand le policier te siffle / t'a sifflé, il te demande...donc tu es obligé...]

Ces deux locuteurs font part de leur vie comme chauffeurs, mais en généralisant l'expérience par le *tu* impersonnel.

Le seul cas qui me semble relever plutôt de l'hypothétique, malgré le *tu* impersonnel, est l'une des réflexions de DIJ sur ses possibilités comme président à mater les rebelles au nord du Mali :

(23) **Si tu as tué un, si tu as tué** quelqu'un, bon **si** tu l'**as tué** sans, sans rien, parce que toi, tu es tu es délinquant ou bien, tu es bandit, tu l'as tué, donc, je te, je te **prends** et je te ex/, je te **demande**, je te dema/ je te **demande**, je te **pose** des questions, pourquoi tu l'as tué. (DIJ)

¹⁰ Selon Manessy, en français d'Amérique, par exemple à Lafayette, « le futur synthétique ne subsiste [...] que dans les verbes irréguliers usuels : 'venir', 'pouvoir', 'devoir', 'falloir' et, bien entendu, 'être' et 'avoir' » (Manessy, 1994a : 159).

¹¹ La forme *est fermé* peut s'interpréter soit comme une action accomplie, soit comme un état.

[Si tu tuais quelqu'un, je te prendrais et je te demanderais, je te poserais des questions sur la raison pour laquelle tu l'avais tué / Si tu avais tué quelqu'un, je t'aurais pris et je t'aurais demandé, je t'aurais posé des questions sur la raison pour laquelle tu l'avais tué]

Dans les 4 occurrences temporelles non génériques, les GN ont une référence particulière :

(24) S'ils **ont eu** l'âge de pouvoir faire certains travaux, comme, comme *c'était, c'est* un coin d'élevage, **si** ils **ont pu avoir** l'âge de faire le, le berger seulement, **c'est** fini. (TRZ)

[Dès qu'ils avaient l'âge d'être bergers, ils quittaient l'école.]

L'instituteur TRZ enseignait autrefois dans une communauté peule, et évoque ici l'abandon de l'école par les enfants de pasteurs. Le passé composé dans ces constructions de signification itérative semble être une interférence du bambara, où la temporelle se met à l'aspect accompli. Il n'est pas exclu que certaines des constructions hypothétiques du corpus ivoirien aient en fait une signification temporelle.

5.4. Si IMP, COND

La construction Si IMP, COND est la forme canonique en FS pour une hypothèse irréaliste ou potentielle du présent ou du futur. Elle est représentée dans ce corpus par 10 occurrences seulement, contre 14 occurrences de la forme Si PR, FUT. Aucune des 10 occurrences n'a une fonction temporelle, ce qui confirme que « [l]a valeur fondamentale du conditionnel se manifeste le plus nettement en corrélation avec l'expression d'une hypothèse, le plus souvent formulée dans une subordonnée introduite par *si* [...] » (Riegel *et al.* 1999 : 317).

La relative rareté de la construction Si IMP, COND est attestée ailleurs en Afrique : Manessy ne relève que deux occurrences dans les corpus africains examinés (1994a : 158). Cela se conçoit puisque le conditionnel ne fait pas partie du système de base (voir 4.2). En Côte d'Ivoire, ce sont surtout les locuteurs méso- ou acrolectaux qui se servent (occasionnellement) du conditionnel (Knutsen, 2007 : 209). Dans le corpus malien, plusieurs catégories de locuteurs utilisent le conditionnel, mais les 3 occurrences de la forme synthétique proviennent de deux locuteurs de niveau Bac et Bac+ :

(25) **Si j'étais** riche là, je ne **dirais** pas qu'il n'y *aurait* pas de pauvres, mais je **ferais** quand même de telle sorte que tous ceux qui *sont* proches de moi là, *profitent* quand même de ma richesse. Je *vais* quand même *essayer* de créer un certain boulot pour tout le monde. (TRZ)

La forme synthétique fait ici écho à la question de l'enquêtrice, mais TRZ glisse aussitôt vers des formes plus simples : le présent dans deux des subordonnées (*sont, profitent*) et le futur périphrastique dans la seconde principale (*vais essayer*).

Dans 7 des 10 cas, le conditionnel prend la forme périphrastique *aller*_{imp} + infinitif :

(26) [...] **si je considérais**, vraiment, euh, euh, les parents de ces enfants-là, je n'**allais** pas les **accepter** du tout. (SIF)
[si je considérais les parents de ces enfants-là, je ne les accepterais pas]

(27) Sinon, **si j'avais** les moyens, j'**allais chercher** une [maison] pour moi et mes femmes. (COT)
[si j'avais les moyens, je chercherais / j'achèterais une maison...]

La périphrase est attestée chez des locuteurs de différents niveaux de scolarisation et diversement exposés au français : SIF, institutrice, a le niveau Bac alors que COT, chauffeur à la retraite, n'a que le CEP. En Côte d'Ivoire, c'est également la forme usuelle (Knutsen, 2007 : 216-17, Boutin et Kouamé, ce volume), alors qu'en FS, la périphrase paraît limitée à l'usage temporel : « Dans [l']emploi temporel, le conditionnel, comme le futur, est concurrencé par des auxiliaires. Ceux-ci, employés exclusivement à l'imparfait, ajoutent leur sens propre et n'ont pas besoin de termes corrélatifs : *aller* + infinitif marque le prospectif » (Riegel *et al.* 1999 : 317). La forme périphrastique n'est pas mentionnée pour l'emploi modal dans les deux grammaires consultées ici. Cependant, il est logique que l'évolution vers l'analytique se manifeste aussi dans cet emploi.

5.5. Si PQP, COND

Parmi les 9 constructions moins fréquentes (attestées entre 1 et 6 fois), seule Si PQP, COND (4 occ.) entre dans le système hypothétique du FS. Il s'agit d'une « hypothèse portant sur un fait qui s'est révélé faux [...] ; la principale est selon les cas à l'irréel du passé ou du présent » (Riegel *et al.* 1999 : 509). Dans le corpus malien, la principale est dans tous les cas au conditionnel présent - comme en France, où le conditionnel passé à complètement disparu de l'oral (Gadet 1997 : 54).

La rareté de la construction s'explique d'abord par la forme des questions, qui portent sur le présent ou le futur, mais aussi par les temps verbaux, qui tombent en dehors du système de base. Le plus-que-parfait ne s'utilise ainsi qu'occasionnellement par les méso- et acrolectaux en Côte d'Ivoire (Knutsen, 2007 : 209). Dans les français américains comme aussi dans le français d'Afrique, « le plus-que-parfait sert quelquefois à exprimer une action antérieure à une autre », mais il est le plus souvent en variation libre avec le passé composé (Manessy 1994a : 160). En France, par contre, les temps composés s'utilisent sans problème s'ils sont faciles à former (Gadet 1997 : 55).

La forme du conditionnel est dans un seul cas simple (28), pour le reste, périphrastique : *aller*_{imp} + infinitif (29) ou éventuellement (3 occ.) *devoir*_{imp} + infinitif (30)¹²:

¹² Le sémantisme de *devoir* peut motiver cet emploi, car dans une principale, « *devoir* à l'imparfait a une valeur modale d'irréel du passé, comme le conditionnel passé : *Je devais m'en douter* » (= 'j'aurais dû') » (Riegel *et al.* 1999 : 317).

(28) [...] **si, si on avait introduit** [comme moyens d'instruction] euh, à peu près nos langues euh nationales, bon, ça **ferait** un plaisir. (TON)

(29) [...] **si, si** lui-même, il, il **était allé** à l'école, il **allait** la [la lettre] **lire** lui-même. (HAS)

(30) Donc, à peu près de, *quand* je, *quand* je, **si** ça trouve que j'**étais** riche, **c'est, c'est** comme ça que je **devais faire**. Je **devais construire** d'autres bâtiments. (DIJ)
[si j'étais riche, c'est comme ça que je ferais, je construirais...]

Ces occurrences périphrastiques proviennent de locuteurs de niveau de scolarisation divers : HAS est étudiant et TON titulaire d'un DEF suivi d'un CAP de deux ans, alors que DIJ a le CEP.

Le chauffeur de taxi DIS qui, malgré plusieurs formations professionnelles après le DEF, parle un français plutôt basilectal, atteste de la difficulté de cette construction pour exprimer l'irréel du passé :

(31) E: Si vous **étiez** riche, qu'est-ce que vous **feriez**, vous?

DIS: Bon, comme je ne suis pas été ri/, je n'ai pas été riche d'abord [encore], je suis, je suis en chemin, je suis en train de le chercher pour être riche, mais Dieu merci, **si** le Dieu m'**avoir donné** être riche, je **serai(s)** riche, inshallahou. (DIS)

[si Dieu m'avait créé riche / m'avait donné la chance d'être riche / avait voulu que je sois riche, je serais riche]

La forme *avoir donné*, dont le sens précis n'est pas clair, semble désigner l'antériorité dans le passé. Le plus-que-parfait, d'usage rare, est peu accessible, alors que le verbe de la principale, *serai(s)*, est une forme synthétique courante, donc plus accessible.

Le corpus malien ne comprend aucun exemple de la construction « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu* (Y. Robert) » (Riegel *et al.* 1999 : 328), uniformisation des temps observée dans le français familier et populaire de France comme aussi ailleurs, et considérée comme faisant partie du français panlectal (Chaudenson *et al.* 1993 : 35).

5.6. Variation libre

Comme le montre le tableau 2, les 8 autres constructions se répartissent inégalement sur les fonctions hypothétiques et temporelles : 4 constructions hypothétiques, 2 temporelles et 2 qui acceptent les deux fonctions.

En nombre d'occurrences, c'est également la fonction hypothétique qui l'emporte : 20 hypothétiques contre 6 temporelles. Côté hypothétique, c'est dans les 20 cas l'hypothèse irréaliste / potentielle du présent / futur. Côté temporel, c'est dans les 6 cas l'emploi générique.

La variation formelle de ces 8 constructions ne paraît traduire aucune tendance, mais témoigner d'une variation libre observée non seulement dans ce corpus, mais amplement attestée à travers le monde francophone.

Dans le corpus malien, la variation libre observée au niveau du groupe se retrouve en effet chez la plupart des individus, même les plus scolarisés. Voici un extrait plus long d'un locuteur de niveau CEP :

(32) Arrivé, **si** celui qui **descend** à tel village, tu **vas descendre** son bagage, après vous **allez continuer**. **Si** il y a le crevaison, c'**est** toi qui changes de pneu. [...] Bon, après ça, matin bonne heure, **si** tu te **réveilles**, tu **dors** dans la voiture, **si** tu te **réveilles**, tu **tires** le capot, tu **regardes** huile et puis tu **regardes** l'eau. **Si** tout **est** ok, après, **si** le chauffeur **vient**, il **va dire** que est-ce que tu as contrôlé, tu **dis** oui. (TRM)

Le chauffeur de taxi, en décrivant la routine de l'apprenti-chauffeur, utilise *si* pour *quand* avec des effets déroutants (par exemple *si tu te réveilles*), et alterne le futur (*vas descendre, allez continuer, va dire*) et le présent (*est, dors, tires, regardes, dis*) dans les principales. La confusion *si / quand* est fréquente dans ce corpus (voir aussi (30)), apparaissant surtout, mais pas uniquement, chez les locuteurs de niveau élémentaire.

La variation libre s'observe en Côte d'Ivoire (Knutsen 2007 : 215) et partout où les variétés sont soustraites à la pression académique, Mais elle est probablement plus accentuée en Afrique, où le français est « une langue apprise et, dans les conditions actuelles du fonctionnement de l'école en Afrique, le plus souvent mal apprises [*sic*] ; bien entendu ce dfaut [*sic*] s'aggrave lorsque le français est acquis de seconde main, par imitation de l'usage des 'lettrés' ». (Manessy, 1992 : 62-63).

6. Conclusion

Les constructions constituées de propositions introduites par *si* plus une principale, recueillies au Mali par le projet CFA, constituent un micro-système caractérisé par deux fonctions : la fonction hypothétique (60 occ.) et la fonction temporelle (69 occ) (plus 18 cas ambigus).

Le protocole CFA a eu pour effet de provoquer surtout des hypothèses irréelles ou potentielles (53 occ.), l'hypothèse probable étant représentée par 7 occurrences seulement. Ce biais doit être pris en compte quand on considère le système hypothétique dans son ensemble.

Le tableau 2 montre que trois constructions portent l'essentiel des expressions hypothétiques : Si PR, PR (10 occ.) ; Si PR, FUT (15 occ.) et Si IMP, COND (10 occ.). Le choix de ces temps verbaux témoigne du processus de simplification typique de l'oral : Si PR, PR (et non Si PR, FUT) est la construction usuelle pour une hypothèse probable. Elle peut même véhiculer une hypothèse irréelle ou potentielle. Si PR, FUT exprime quasiment toujours une hypothèse irréelle ou potentielle. Elle est donc plus couramment porteuse de la signification irréelle que la construction standard Si IMP, COND. (10 occ.)

La construction Si PC, PR, courante à Abidjan où elle concurrence Si PR, FUT pour une hypothèse probable du présent ou du futur, est assez fréquente (15 occ.) mais a surtout une fonction temporelle. L'interférence est possible, la temporelle du bambara étant nécessairement à l'accompli.

Dans les deux fonctions, les formes périphrastiques dominent largement que ce soit au futur ou au conditionnel, les rares formes simples touchant, par analogie, surtout les verbes irréguliers les plus fréquents (*être, avoir*), à moins d'être produites par les plus scolarisés. Le futur périphrastique paraît plus courant qu'en FS, où le futur se maintient, bien que concurrencé à l'oral par le futur périphrastique. Le sens du conditionnel périphrastique *aller_{imp}* + infinitif diffère de celui qu'il a en FS, où sa fonction est temporelle (prospective). Ces tendances vers l'analogie et l'analyticité sont des traits panlectaux bien attestés pour le français oral.

La variation libre est caractéristique aussi bien de l'ensemble des productions que des productions individuelles. C'est un autre trait panlectal, notamment dans les français périphériques où la pression de la norme se fait moins sentir, mais encore plus accentué dans les aires où le français est langue seconde.

Si ces traits saillants semblent, pour la plupart, être de nature intrasystémique, l'extrême fréquence, parmi les constructions temporelles, de la signification générique (46 occ. contre 23 non génériques), semble s'inscrire dans un penchant panafricain à vouloir ancrer ses expériences personnelles dans un savoir partagé et à argumenter à l'aide de sentences et de tournures proverbiales.

À cette interférence régionale s'ajoutent des interférences locales. L'influence du bambara semble se déceler avant tout dans la confusion *si / quand* et dans la frontière glissante entre les fonctions hypothétique et temporelle. Ces traits peuvent provenir du système conditionnel et, de manière plus générale, des rapports entre aspect et temps dans cette langue :

Les marques de conjugaison expriment des aspects (accompli, inaccompli, injonctif...) dont les valeurs ne sont pas intrinsèquement temporelles : un énoncé comme *Musa ye wari sɔɔ*, pris isolément, c'est-à-dire dans un contexte tel que le point de référence temporel est par défaut le moment de l'énonciation, indique une action située dans le passé : 'Moussa a gagné de l'argent'. Mais dans l'énoncé complexe *ni Musa ye wari sɔɔ, a b'a di a fa n'a ba ma*, le même segment s'interprète comme non déterminé par rapport au temps (présent général) : 'quand Moussa gagne de l'argent, il le donne à son père et à sa mère', et dans le cas de l'énoncé *ni Musa ye wari sɔɔ, a na a di a fa n'a ba ma*, la même proposition indique une action future : 'quand Moussa gagnera de l'argent, il le donnera à son père et sa mère' (Dumestre 2003 : 203),

Certains facteurs extrasystémiques interviennent aussi, notamment le statut du français comme langue seconde et par conséquent le rôle de l'école (situation que le Mali partage avec d'autres pays africains). Ces facteurs contribuent à la simplification et à la grande variation des formes. La préférence pour le discours direct plutôt que le discours indirect est également de nature extrasystémique, étant typique non seulement du français africain, mais de l'oralité.

En conclusion, donc, on constate que les traits caractéristiques du microsystème étudié proviennent des trois facteurs intra-, inter- et extra-

systémiques : l'analogie, l'analytisme et la simplification des temps se retrouvent dans le français oral panlectal ; les substrats aux niveaux tant local que régional influent sur les rapports entre hypothétique et temporel et sur le choix des temps, et le statut du français comme langue seconde joue sur le niveau des compétences et sur la variation des constructions. On ne peut donc pas dire que le sous-système verbal soit vraiment à l'abri des facteurs inter- et extrasystémiques comme l'affirment Chaudenson *et al.* (1993).

C'est notamment l'importance du générique qui frappe. Cette prédilection participe de ce que Manessy (1994b : 19) appelle les « manifestations d'une norme interafricaine sous-jacente aux normes endogènes locales, [qui] sont probablement dues aux discordances entre la catégorisation sémantique africaine et la structure syntaxique française qui en modèle l'expression ».

Bibliographie

- CANUT, C. ET G. DUMESTRE (1993). « Français, bambara et langues nationales au Mali », in D. de Robillard et M. Beniamino (éds.) : *Le français dans l'espace francophone*. Paris, Champion, tome 1, 219-228.
- CHAUDENSON, R. , R. MOUGEON ET E. BENIAK (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris, Didier Erudition.
- DUMESTRE, G. (2003). *Grammaire fondamentale du bambara*. Paris, Karthala.
- L'ETAT DE L'AFRIQUE 2009* (2009). Paris, *Jeune Afrique*, hors série no. 21.
- FINNEGAN, R. (1970). *Oral Literature in Africa*. Oxford, Clarendon Press.
- GADET, F. (1997). *Le français populaire*, 2^e éd. corr., Paris, Presses universitaires de France.
- GADET, F. (2008). « Introduction ». *LINX*, 57, 7-13.
- HELLAND, H. P. (2006). *Ny fransk grammatikk. Morfologi, syntaks og semantikk*. Oslo, Universitetsforlaget.
- KNUTSEN, A. M. (2007). *Variation du français à Abidjan (Côte d'Ivoire). Etude d'un continuum linguistique et social*. Thèse de doctorat, Université d'Oslo.
- MANESSY, G. (1992). « Norme endogène et normes pédagogiques en Afrique noire francophone », in D. Baggioni *et al.* : *Multilinguisme et développement dans l'espace francophone*. Paris, Didier Erudition, 43-81.
- MANESSY, G. (1994a). *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*. Paris, L'Harmattan.
- MANESSY, G. (1994b). « Pratique du français en Afrique noire francophone », *Langue française*, 104, 3-19.
- PLOOG, K. (2008). « Pour une approche comparative des dynamiques structurelles du français en Afrique », *LINX*, 57, 165-176.
- RIEGEL, M., J.-CHR. PELLAT ET R. RIOUL (1999). *Grammaire méthodique du français*. 5^e éd. Paris, Presses universitaires de France.
- SKATTUM, I. (éd.) (2000). « L'école et les langues nationales au Mali », no. spécial de *Nordic Journal of African Studies* (University of Helsinki Press), 9 (3). (www.njas.helsinki.fi/)

- SKATTUM, I. (2008). « Mali : In Defence of Cultural and Linguistic Pluralism », in A. Simpson (éd.), *Language & National Identity in Africa*. Oxford, Oxford University Press, 98-121.
- TANNEN, D. (1980). « Spoken / Written Language and the Oral / Literate Continuum ». *Proceedings of the Berkeley Linguistic Society*, 207-218.